- » sent-ils, nous vous supplions vouloir considérer l'impor-
- » tance de ceste affaire, et signamment peser la divulsion de
- » plusieurs provinces et villes et personnes particulières, en-
- » semble le poix d'une guerre plus cruèle, pouvreté et dévas-
- » tation du pays, .... et de vostre costel vous accommoder au
- » plus près de la raison que faire se pourra, pour parvenir à
- » une paix tant nécessaire..... '»

Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 218.

2045. — Anvers, 10 octobre 1579. Lettre des états généraux au prince d'Épinoy. Ils regrettent de n'avoir pas les moyens de récompenser dûment les bienfaits et bénéfices que les Pays-Bas ont reçus de lui : ils lui disent qu'ils se ressentent, avec toute la patrie, « de sa constance et fidélité, laquelle ung » chascun voit estre érigée pour ung miroir à tous seigneurs » et princes bien nais, etc. »

> Documents historiques inédits, etc., I, 452. - Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 291 vo.

. Monumental de la Alhambra y Generalife 2046. — Anvers, 11 octobre 1579. Lettre des états généraux aux colonel, capitaines et soldats étant en garnison à Hérenthals, pour les détourner de faire ou permettre aucune foule ou pillage à Turnhout et en d'autres places voisines.

> Arch. de la Haye : Ordinaris depeschenboek, nº 1, fol. 292 vo.

2047. — Cologne, 12 octobre 1579. Écrit des députés des états généraux exhibé aux commissaires de l'Empereur. Ils ont remarqué, avec regret, dans la lettre des commissaires aux états généraux dont il leur a été délivré copie, qu'il « n'y est

- » rien respondu aux estatz quant à ces griefz-là qui se mons-
- » trent plus que manisestement ès articles de la pacification
- » exhibez, et qu'on ne donne aux estatz espérance de plus
- » grande modération ou grâce sur laquelle soit establie une
- » ferme paix entre le roi sérénissime et eux. » Ils craignent

que par là tout ce qui a été fait jusqu'à ce moment ne soit anéanti. Ils prient les commissaires d'ôter les obstacles dont les états font mention en leurs lettres, avant l'assemblée des députés des provinces, « et réformer tellement les moyens

- » proposez, afin que tous les subjectz acquièrent par iceux
- » asseurance plus ferme et plus grande révérence envers Dieu
- » et leur roy, povans, selon leurs cœurs et consciences, satis-
- » faire à l'une et à l'autre Majesté. »

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 266. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce n° LXI. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 218 v°.

2048. - Cologne, 13 octobre 1579. Lettre du duc d'Arschot aux états généraux. Il a appris que l'assemblée des députés des provinces qui devait avoir lieu à Anvers le 15, est remise au 25 octobre; il en est extrêmement marri. Il supplie les états, « pour obvier à la totale ruine et désolation de leur pauvre patrie et des bons inhabitants d'icelle, non-seulement diligenter leur résolution, mais aussy, postposant toutes pas-» sions, y procéder tellement qu'elle puist estre salutaire et » convenable pour parvenir à une paix asseurée et tant néces-» saire, et à ces fins s'eslargir de leur costel au plus près de » la raison que faire se pourra. » Il ajoute : « Les inconvéniens » et calamitez que nous apporteroit la continuation de ceste » guerre, le peu de moien qu'avons pour furnir aux frais nécessaires, la division des provinces, villes et personnes » particulières, et aultres incommoditez apparantes d'aceroistre plustost que diminuer, vous sont tant cognus que » je penserois estre chose superflue de vous en faire plus long » discours. » Dans plusieurs de leurs lettres, les députés avaient représenté aux états généraux la nécessité d'argent où ils se trouvaient; le duc leur en avait écrit lui-même le 6 septembre, sans obtenir de réponse : il revient sur ce sujet, en se plaignant que, depuis six mois qu'ils sont absents, ils n'aient été payés que pour un mois. S'il jouissait de ses biens, il ne ferait aucune réclamation; mais il y a deux ans qu'ils lui sont presque tous ôtés. Il sera donc forcé de mettre ordre à ses affaires particulières, au cas que les états n'y donnent incontinent la provision requise.

Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 223.

2049. — Château de Tournay, 13 octobre 1579. Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Réponse à leur lettre (n° 2045) du 10 octobre. Il les assure que, selon les moyens qui sont à sa disposition, il montrera qu'il est « vray et fidel » patriote. »

Documents historiques inédits, etc., I, 453. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, no I, fol. 296.

2050. — Cologne, 14 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par Nicolas de Salmyer. Il a délivré au comte de Schwartzenberg la lettre dont les états l'ont chargé pour les princes électeurs, et au duc d'Arschot celles qui étaient pour leurs députés. Il les supplie de « ne vouloir permectre que peu » de chose empesche ceste tant désirée et nécessaire paix. »

Arch. d'Ypres.

2051. — Cologne, 14 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Le 12, ils se sont trouvés en la chambre ordinaire du conscil des princes électeurs et commissaires impériaux, et y ont exposé ce qui est contenu en l'écrit dont ils envoient copic. (Cet écrit avait pour objet d'obtenir quelque déclaration favorable touchant les points qui, dans les articles du 18 juillet, paraissaient inacceptables aux états généraux.) Jusqu'ici il ne leur a pas été fait de réponse. Comme les princes et commissaires annoncent l'intention de quitter Cologne à la fin du mois, les députés prient les états de leur faire parvenir, avant cette époque, leur résolution, « tant » meure et salutaire que le fruict d'une bonne et asseurée

» paix en puisse suyvre, à l'honneur de Dieu et repos uni-» versel du pays. »

> Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 223.

2052. — Hérenthals, 14 octobre 1579. Lettre des gouverneur et capitaines de la garnison d'Hérenthals. Loin d'en vouloir à Turnhout (voir n° 2046), leurs soldats garderont de tout dommage les habitants de ce lieu, dont ils n'ont qu'à se louer, etc.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 293 vº.

- 2055. Du lieu accoutumé (Augsbourg), 15 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles d'Italie, d'Allemagne, de Hongrie. Un grand personnage écrit de la cour de l'Empereur, en date du 4 octobre, « que le mariaige du duc d'Anjou et de la royne
- » d'Angleterre n'est aultre chose que une meschante et vraye
- rahison pour suborner et surprendre la Hollande et Zé-bra y Generalife
- lande. » De Rome, le 5 octobre, on mande que les seigneurs don Pedro de Médicis, Paulo Sforza et Octavio Gonzaga sont appelés en Espagne, mais on ne sait pas pourquoi.

Arch. d'Ypres.

2054. — Arnhem, 16 octobre 1579. Lettre des magistrat et bourgeois d'Arnhem aux commissaires impériaux à Cologne, en réponse à leurs lettres des 5 et 29 août (n° 1945 et 1972). Ils trouvent les articles du 28 juillet non-seulement contraires à la pacification de Gand et à l'édit perpétuel, mais encore au droit naturel et à l'équité. Et quoique la longue guerre qui les consume les sollicite de demander la paix, ils aiment micux mourir que de receyoir les conditions auxquelles on la leur offre.

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 268. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce no LXVI. 2055. — Tournay, 18 octobre 1579. Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Il leur envoie la brave réponse que le sieur d'Èvre (Adrien de Bailleul), gouverneur de Landrecies, a faite au comte de Lalaing, qui lui avait annoncé l'intention de venir en cette ville, pour y passer la revue de ses soldats, après s'être la veille présenté devant les remparts avec 150 chevaux et des gens de pied. (Suivent : I. Lettre du sieur d'Èvre au prince d'Épinoy, du 15 octobre. II. Lettre du comte de Lalaing au sieur d'Èvre, du 14 octobre, au Quesnoy. III. Réponse du sieur d'Èvre, du même jour. Il dit au comte qu'il n'est délibéré de le recevoir dans la ville dont la garde lui est confiée.)

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº 1, fol. 307.

2056. — Anvers, 20 octobre 1579. Lettre des états généraux aux commissaires de l'Empereur à Cologne, par laquelle ils les préviennent que les députés de toutes les provinces se trouveront à Anvers le 25 octobre, et les prient en conséquence de vouloir prolonger leur séjour à Cologne jusqu'à ce que les états puissent leur faire part des résolutions qui auront été prises dans cette assemblée.

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 297. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce n° LXVII. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1876-1879, fol. 224.

2057. — Leeuwaarde, 21 octobre 1579. Lettre des états de Frise aux états généraux, pour les prier d'ajouter foi et créance au docteur Hessel Aysma, qu'ils ont commis à l'effet de les représenter à leur assemblée.

Arch. de la Haye: Dépesches ordinaires, t. 11, fol. 45.

2058. — Anvers, 22 octobre 1579. Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne, pour les remercier des bons devoirs et avertissements contenus dans leurs lettres des 27 sep-

tembre, 10, 13 et 14 octobre, les requérir de les continuer, et les charger de remettre aux commissaires de l'Empereur la lettre qu'ils leur écrivent en date du 20 octobre (n° 2056).

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 296. — Bibl. roy.: MS. 12938-12940, fol. 166. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 224.

2059. - Du lieu accoutumé (Augsbourg), 22 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). On apprend du Tyrol que l'archiduc Ferdinand y fait lever deux régiments de gens de pied, pour les envoyer en Italie. Le vieux duc Albert de Bavière et la duchesse sa mère sont dangereusement malades. « Nous attendons avecq p grand désir d'entendre la résolution des estatz généraulx » sur les articles envoiez par messieurs les princes électeurs; et puisque le roy faict retirer les Espaignolz et aultres, nous » espérons que les affaires pourront tourner à une paix générale, que nous doint Dieu, pour une fois veoir le noble » Pays-Bas de tant de misères délivré! » D'après une lettre que le cardinal de Granvelle a écrite à un bon seigneur à Augsbourg, ce serait lui qui aurait persuadé le roi de faire retirer de Flandre les Espagnols et les Italiens. Nouvelles de Rome, de Venise, de Constantinople, de Perse. « Par lettres de Mao drid du xue de septembre, entend-on le cardinal Granvella » de jour à aultre venir en plus grand crédit envers le roy, et » de nouveau S. M. luy a donné entre mains tous les affaires » d'Italie que auparavant avoit Vargas. »

Arch. d'Ypres.

2060. — Anvers, 25 octobre 1579. Lettres patentes des états généraux par lesquelles, du consentement de l'archiduc Mathias et de l'avis du prince d'Orange ainsi que du conseil d'État, ils commettent et établissent messire Pierre de Melun, prince d'Épinoy, sénéchal de Hainaut, grand maître d'hôtel de

S. A., gouverneur et grand bailli de Tournay et Tournaisis,—superintendant général des villes de Valenciennes, citadelle de Cambray, Landrecies, Bouchain, Tournay, Tournaisis et pays à l'environ, ensemble de toutes autres villes, places, forteresses ès pays d'Artois, Hainaut, châtellenies de Lille, Douay et Orchies, qui se voudront joindre et réunir à l'archiduc et à eux: l'autorisant à créer un conseil, qui résidera près de lui, etc.

Bullet. de la comm. roy. d'histoire, 1re série, t. XI, p. 441. — Documents historiques inédits, etc., I, 486. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 297 v°.

2061. — Anvers, 25 octobre 1579. Lettres des états généraux aux sieurs d'Évre; d'Inchy et de Villers, gouverneurs de Landrecies, Cambray et Bouchain, afin de les informer de la commission de superintendant qui a été donnée au prince d'Épinoy, et de les requérir « de le respecter et obéir » en cette qualité.

Arch. de la Haye : Ordinaris depeschenboek , no I ,

2062. — Anvers, 24 octobre 1579. Lettre des états généraux au prince d'Épinoy. Ils lui expriment le regret de n'avoir pu lui envoyer plus tôt sa commission du superintendant. Ils le prient de prendre en bonne part ce qu'ils ont besogné à ce sujet avec le baron d'Inchy, les seigneurs d'Èvre et de Villers, les magistrats et les garnisons de Cambray, Landrecies et Bouchain, les consaux de Tournay et les états du Tournaisis.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, no 1, fol. 297.

2063. — Anvers, 24 octobre 1579. Lettres des états généraux aux états du Tournaisis et aux consaux des villes de Tournay et de Valenciennes. Comme ils ont trouvé convenir de nommer le prince d'Épinoy superintendant général des villes de Cam-

bray, Valenciennes, Bouchain, Tournay, Tournaisis, Lille, Douay et Orchies, ils les avertissent qu'ils auront à délivrer les deniers levés et à lever de leurs moyens généraux et autres aides, selon l'ordonnance dudit prince.

Reg. des états du Tournaisis de 1572-1589, fol. 296 vo.

2064. — Anvers, 24 octobre 1579. Lettres des états généraux aux magistrats, nobles, notables, doyens et commune des villes de Cambray, Landrecies et Bouchain, pour les remercier de leur constance et fidélité, et les exhorter à prêter, sous la superintendance de monseigneur le prince d'Épinoy, continuelle et bonne obéissance à leur chef et gouverneur.

durin, also establica de la color de di

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I,

2065. — Anvers, 24 octobre 1579. Lettres des états généraux aux capitaines, lieutenants et gens de guerre tenant garnison dans les villes de Cambray, Landrecies et Bouchain, pour les remercier de leurs bons devoirs, et les exhorter à persérbita y généralife vérer dans leur constance et fidélité. ERIA DE CULTURA

JUNIA DE AMDALUCIA Arch. de la Haye : Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 300 v°.

2066. — Anvers, 25 octobre 1579. Lettre des états généraux aux états de l'union d'Utrecht, au sujet des monnaies.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº 1, fol. 302.

2067. — Cambray, 25 octobre 1579. Accord et traité fait entre le sieur Claude d'Estampes, baron de la Ferté, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi trèschrétien, conseiller d'État et chambellan ordinaire de Son Altesse (le duc d'Anjou), sclon le pouvoir à lui donné par Son Altesse, à l'Aigle, le cinquième jour du présent mois d'octobre, d'une part, et le sieur Baudouin de Gavre, chevalier, baron

d'Inchy, gouverneur et capitaine de la citadelle de Cambray et lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, d'autre part. Ce traité contient onze articles. Les principales dispositions en sont que le duc d'Anjou secourra le baron d'Inchy, en étant requis par lui, de 2,000 hommes de pied et 500 chevaux; qu'il payera la garnison actuelle de la place et d'autres dépenses, mais qu'alors le baron d'Inchy prêtera serment de fidélité au duc et le tiendra pour son seigneur souverain; que le duc n'aura aucune intelligence avec le roi d'Espagne; que, si un traité se fait entre les états généraux et le duc, le baron d'Inchy y sera compris. Cet accord devait recevoir son exécution jusqu'à la fin de décembre.

Arch. de la Haye: Dépesches ordinaires, t. II, fol. 91, et reg. France, 1579-1583, fol. 46 vo.

2068. — Cologne, 26 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils les supplient de prefidre au plus tôt « une absolute, claire et finale résolution » sur les articles proposés par les commissaires impériaux, en leur montrant les conséquences fâcheuses que chaque jour de délai apporte avec soi.

Arch. d'Ypres.

2069. — Cologne, 27 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. A l'occasion de l'assemblée solennelle qui a lieu en ce moment à Anvers, ils croient devoir engager de nouveau les états à s'accommoder au plus près que possible aux articles proposés le 18 juillet, « mectant devant leurs yeux, en cas de rompture de ceste négociation, la nécessité du temps, une nouvelle guerre plus calamiteuse et cruelle, les pertes, dangiers et hazarts d'icelle, les maulx indicibles qui en proviennent, la défection et aliénation de plusieurs villes, provinces et personnaiges, la pouvreté et la désolation du pays. » Ils les prient instamment de leur envoyer au plus tôt leur « résolution absolue, claire et finale,

et qu'icelle soit tant juste, équitable et fondée en raison qu'ils puissent respondre, devant Dieu et tout le monde, de la justice de leur cause, avecq expresse déclaration des articles qu'ils trouveront bons et approuveront, et quelz non, et en quelle sorte ilz les désirent avoir couchez, changez, diminuez ou augmentez, afin qu'on ne donne plus occasion de dispute, renvoy ou nouvelle assemblée des provinces. Les députés disaient, dans un passage de cette lettre, qu'il y avait à Cologne un grand nombre de personnes « adonnées aux Espaignolz ou malcontens, » qui s'y étaient retirées de toutes les provinces des Pays-Bas.

Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 225.

2070. — Anvers, 28 octobre 1579. Acte par lequel les états généraux agréent la nomination que l'archiduc Mathias, de l'avis du prince d'Orange et du conseil d'État, a faite de Jean d'Asseliers en qualité d'audiencier, charge qui était vacante par le décès de Corneille de Pottelsberghe. D'Asseliers avait été précédemment nommé par les états généraux secrétaire d'État, avec 1,000 florins de traitement.

Arch. du royaume : États généraux, t. III, fol. 16.

2071. — Cologne, 28 octobre 1579. — Écrit du duc de Terranova exhibé aux commissaires de l'Empereur. Le duc y réfute prolixement les arguments contenus dans la lettre des états généraux aux commissaires, du 10 septembre (n° 1996).

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 276. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce nº LXV. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 226.

2072. — Château de Tournay, 29 octobre 1579. Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. La population de Landrecies est travaillée par les intrigues des mécontents. (A cette

lettre il en est joint une du sieur d'Èvre (Adrien de Bailleul) au prince d'Épinoy, du 25 octobre, dans laquelle il lui annonce que les bourgeois et soldats de Landrecies, malgré le serment qu'ils lui avaient fait, ont reçu le comte de Lalaing et publié la paix de Hainaut.)

Documents historiques inédits, etc., II, 12. - Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 306.

2073. — Cologne, 31 octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. La veille, quelques-uns du conseil des princes et commissaires impériaux les ont mandés au lieu ordinaire de leur assemblée, et leur ont remis un long écrit du duc de Terranova (n° 2074) destiné à réfuter les raisons des états et de leurs députés, en déclarant que ledit duc n'était pas dans l'intention de s'élargir davantage sur les articles proposés le 18 juillet.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 226.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife 2074. — Anvers, 1° novembre 1579. Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre. Ils s'excusent de n'avoir pas encore répondu à sa lettre du 8 septembre (n° 1995), sur ce que l'assemblée « des provinces encore unies » n'a pu s'ouvrir le 15 octobre, comme ils l'espéraient, « pour estre auleunes » d'icelles loingtaines, et aussy des oraiges passez. »

Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 170 vo.

2075. — Anvers, 1er novembre 1579. Lettre des états généraux au seigneur d'Évre. Félicitations sur sa conduite.

Documents historiques inédits, etc., II, 13. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 309.

2076. — Citadelle de Cambray, 3 novembre 1579. Lettre de Baudouin de Gavre (seigneur d'Inchy) aux états généraux.

S'il a reconnu l'autorité du prince d'Épinoy, c'est plutôt par égard pour sa personne que par devoir, attendu que Cambray relève de l'Empire; cependant il entretiendra de bonnes relations avec lui, pourvu qu'on reconnaisse les services qu'il a rendus.

Documents historiques inédits, etc., II, 14. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 316.

2077. — Du lieu accoutumé (Augsbourg), 5 novembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). « Messeigneurs nobles et très-illustres, passé » trois jours, suis-je retourné de Monache (Munich), où qu'on rend grande tristesse de la mort et perte du noble et ver-» tueulx prince le duc Albert (1), ayant gouverné son pays » vingt-neuf ans en paix et tranquillité, et esté très-bon voi-» sin avecq tous. Le duc Ferdinande, son fils me, ayant esté à » la court de l'Empereur, arriva par la poste le dernier de l'aultre mois, pendant que suis esté là, ayant encores veu le corps mort de seu son père; et pour l'amour dudict duc Ferdinande, l'on a tenu le corps tout accoustré à la descou-mbra y Generalife verte et publicquement six jours de loing. Le me de ce mois · fust-il enterré solemnellement en l'église parochiale de Nos-" tre-Dame. " Craintes qu'inspire l'assemblée de troupes francaises du côté de Strasbourg et de Metz. Nouvelles d'Italie. L'on a esleu à Genova ung aultre duc, selon qu'on est ac-" coustumé de faire tous les deux ans, estant ce duc, nommé Nicola Doria Bieressi, riche homme, de xxxm. escus de revenu. » Le duc Eric de Brunswick, qui était allé en Espagne, a été dépêché par le roi, mais non trop satisfait. Il réclamait 250,000 écus qu'il prétendait lui être dus; le roi lui a donné assignation de cette somme sur les royaumes de Naples et de

Sicile, payable en dix années, 25,000 écus chaque année. Il

<sup>(1)</sup> Ce prince était mort le 24 octobre.

demandait, de plus, le payement de dix-huit années d'arrérages de sa pension de 3,000 écus; le roi lui a fait donner comptant 12,000 écus pour le tout.

Arch. d'Ypres.

2078. — Cologne, 7 novembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ayant appris que les princes électeurs se préparaient à partir la semaine prochaine, ils les ont suppliés de vouloir attendre la résolution finale des états. Il leur a été répondu que demain ces princes « adviseront sur le » tout. »

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 233 v°.

2079. — Cologne, 12 novembre 1579. Lettre des commissaires de l'Empereur aux états généraux. N'ayant pas obtenu d'eux, dans le délai fixé du 51 octobre, de résolution finale sur les articles de la paix qu'ils leur ont envoyés, et ayant ainsi perdu l'espoir d'une issue favorable des négociations auxquelles ils ont donné leurs soins, ils sont dans l'intention de retourner au plus tôt chez eux. Avant de partir, ils croient devoir leur représenter encore que lesdits articles sont fondés en toute raison et équité, et que d'ailleurs le duc de Terranova a déclaré catégoriquement qu'il n'irait pas au delà. Si les états se décident à les accepter, ils pourront le faire savoir, soit à l'Empereur, soit au duc de Terranova ou au prince de Parme.

2080. — Du lieu accoutumé (Augsbourg), 12 novembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses. Des lettres d'Espagne, du 24 octobre, annoncent que le duc d'Albe a été envoyé par le roi à son château d'Albe, pour y tenir prison perpétuelle, et que S. M. lui a pris toute l'artillerie, grande et petite, qu'il possédait.

Arch. d'Ypres.

2081. — Cologne, 13 novembre 1579. Recez des commissaires de l'Empereur. Ils y déclarent au duc de Terranova et aux députés des états généraux que, la négociation à laquelle ils se sont employés ayant été sans fruit, il ne leur reste d'autre parti à prendre que d'y mettre un terme et de quitter Cologne. Dans l'exposé qui précède cette déclaration, ils blâment vivement la conduite des états.

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 302. — Relatio ad Sacram Gaesaream Majestatem, etc., pièce n° LXIX. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 235.

2082. — Cologne, 14 novembre 1579. Écrit des députés des états généraux exhibé aux commissaires de l'Empereur sur leur recez de la veille. Ils s'y attachent à justifier les états des reproches qui leur sont faits dans l'acte des commissaires; ils disent, entre autres, que, s'ils eussent su que la commission du duc de Terranova fût restreinte à l'observation de la religion catholique, et que l'intention des commissaires en ce point fût la même, il y a longtemps qu'ils seraient retournés aux Pays-Bas. Ils concluent en demandant que les commissaires veuillent attendre encore, pendant quatre jours, la résolution définitive des états généraux.

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 315. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 239.

2083. — Cologne, 14 novembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Nonobstant toutes leurs instances, les électeurs de Trèves et de Cologne sont partis aujourd'hui, et les autres commissaires se préparent à les suivre, ayant néanmoins condescendu à attendre encore, pendant quatre jours, la résolution des états. Les députés envoient à Anvers le seigneur de Melroy, porteur du recez des princes en date du

13 novembre et de la réponse qu'ils y ont faite le 14; il rendra un compte détaillé aux états de la situation des choses.

> Arch. d'Ypres. - Arch. de la Haye : Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 234.

2084. — Cologne, 14 novembre 1579. Instruction donnée par les députés des états généraux au seigneur de Melroy qu'ils leur envoient. Il doit requérir les états bien instamment de se résoudre sur les propositions de paix, et de leur faire parvenir leur résolution avec une extrême diligence. Les électeurs de Trèves et de Cologne sont déjà partis; les autres commissaires, qui se disposaient à les suivre, ont accordé aux députés un délai de quatre jours. Si la résolution ne pouvait être envoyée dans ce délai, il faudrait que l'archiduc et les états écrivissent a quelques honnestes lettres d'excuse » aux commissaires, en précisant le jour où elle leur parviendrait. Craignant que les commissaires ne soient partis, lorsque la résolution des états arrivera à Cologne, ils désirent savoir ce qu'ils devront faire alors. En cas de rupture, il conviendra que l'archiduc et les états écrivent des lettres de remerciment à l'Empereur et aux princes et commissaires impériaux. DE ANDALUCIA

Arch. d'Ypres.

2085. - Cologne, 14 novembre 1579. Lettre du duc d'Arschot aux états généraux. Il les engage à saire la paix, vu « les » calamitez que les pouvres Pays-Bas ont souffert, souffrent » et sont apparents à l'advenir de supporter. » Il craint, si la guerre continue, que le roi, s'animant davantage contre eux, n'emploie toutes ses forces pour détruire ces provinces et les mettre en perpétuelle servitude. Il leur représente ensuite qu'il a perdu tous ses biens à leur service; qu'il a consenti à entreprendre ce voyage à ses frais et dépens, pour leur prouver sa fidélité; qu'il a dépensé toute sa substance, engagé et vendu une partie des bijoux de sa semme; que des huit mille florins par mois qui lui ont été promis à son départ, « pour

» tenir table aux seigneurs députez, aussy pour l'entretène» ment de leurs chevaulx et serviteurs, » il n'a reçu, depuis sept mois, qu'une seule fois cette somme, et que, si les états ne viennent pas à son secours, il sera exposé à la honte de se voir arrêté par ses créanciers: « quoy advenant, dit-il, j'ay» merois mieulx souffrir la mort que d'incourrir en tel déshon» neur. »

Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 234 v°.

2086. — Anvers, 14 novembre 1579. Lettre des états généraux aux princes électeurs et commissaires impériaux à Cologne. Ils espèrent pouvoir envoyer, dans quelques jours, leur résolution générale sur les articles proposés le 18 juillet, et ils prient les électeurs et commissaires qui, depuis plusieurs mois, se sont donné tant de peines pour cette négociation, de vouloir bien, dans cette attente, prolonger leur séjour à Cologne.

Arch. de la Haye: reg. Hoochduits, depeschen, 1876-mbra y Generalife 1879, fol. 233 von IFRIA DE CULTURA

2087. — Anvers, 14 novembre 1579. Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne. Les états ont commencé à conférer les résolutions particulières des provinces. Les députés prieront, de leur part, les princes et commissaires impériaux de vouloir séjourner à Cologne jusqu'à ce qu'il leur ait été donné connaissance de la résolution générale des états.

Bibl. roy.: MS. 12038-12940, fol. 168. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 233.

2088. — ..... 16 novembre 1579. Résolution des quatre membres de Flandre sur les articles de pacification concernant le point de la religion. Les quatre membres demandent que l'exercice de la religion réformée soit maintenu dans les provinces, villes et lieux où il est pratiqué actuellement, en

TOME II.

conformité des articles 13 et 14 de la deuxième instruction donnée le 9 avril aux députés des états généraux.

Arch. d'Ypres.

2089. — Anvers, 18 novembre 1579. Lettre des états généraux à Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy, gouverneur de la citadelle de Cambray. On n'a pas eu l'intention de porter atteinte à l'autorité du seigneur d'Inchy en nommant le prince d'Épinoy superintendant de l'Artois; mais il est nécessaire que, dans l'intérêt de la cause nationale, l'on reconnaisse l'autorité d'un chef.

Documents historiques inédits, etc., II, 21. — Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 318.

2090. — Anvers, 18 novembre 1579. Lettre des états généraux au prince d'Épinoy, lui envoyant copie de celle qu'ils ont écrite, le même jour, au seigneur d'Inchy, et le suppliant bien humblement « de se vouloir non-seulement accommoder » au contenu, ains quant et quant aux humeurs dudict d'Inchy, pour éviter tout malentendu qui pourroit causer aulcun » préjudice à ses bons desseings. »

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº 1, fol. 517 vo.

2091. — Anvers, 19 novembre 1579. Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne. Ils ont entendu le rapport du seigneur de Melroy. Dans trois ou quatre jours, au plus tard, ils le dépêcheront, porteur de leur finale et absolue résolution.

Bibl. roy.: MS. 12958-12940, fol. 170. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 241.

2092. — Anvers, 19 novembre 1579. Lettre de l'archiduc Mathias aux députés étant à Cologne. Le seigneur de Melroy lui a, le 18, apporté leur lettre et exposé la charge qu'ils lui ont donnée. Il retournera dans trois ou quatre jours, avec la résolution finale des provinces. Les députés feront, tant de sa part que de celle des états généraux, toutes les instances possibles pour que les électeurs et les commissaires impériaux ne s'éloignent pas de Cologne. Le sieur de la Noue a pris Werwicq, Warneton, Besselaer, Halewin et d'autres places voisines, ayant défait deux compagnies en l'église de Werwicq et cinq cornettes de malcontents.

Bibl. roy.: MS. 12938-12940, fol. 172. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 241.

2093. — Anvers, 20 novembre 1579. Lettre des états généraux aux états d'Overyssel, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes contre les entreprises de l'ennemi.

Arch. de la Haye: Ordinaris deneschenboek, nº I, fol. 320 vº.

2094. — Anvers, 21 novembre 1579. Lettre des états général y Genéralife néraux aux états de Lille, Douay et Orchies. Ils les engagent, pour leur propre conservation, à se réunir de nouveau à la généralité, puisqu'ils ont vu par expérience que leur traité particulier ne leur a apporté que des misères, et que les Espagnols ne pensent à rien moins qu'à sortir des Pays-Bas.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº I, fol. 319 vº.

2095. — Anvers, 21 novembre 1579. Lettre des états généraux au sieur de la Noue, pour le remercier des signalés bénéfices qu'il a procurés au pays, le prier de continuer sa vigilance, « affin de réduire et remectre le tout à l'anchien pied et premier estre de l'union générale », et lui envoyer copie d'une lettre qu'ils viennent d'écrire aux états de Lille, Douay et Orchies.

Arch. de la Haye: Ordinaris depeschenboek, nº 1, fol. 319.

2096. — Cologne, 22 novembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. L'évêque de Wurzbourg a quitté Cologne mercredi dernier, et les délégués du duc de Juliers avant-hier. Il n'y reste plus que le duc de Terranova et le comte de Schwartzenberg. Ils supplient donc les états de leur faire tenir leur résolution finale sur tous les points de l'instruction du seigneur de Melroy, et de leur mander si, au cas que le duc de Terranova soit parti quand ils la recevront, ils ne pourront pas la remettre au comte de Schwartzenberg.

Arch. d'Ypres.

2097. — Sans date (Anvers, 23 novembre 1579). Articles contenant la commune résolution de toutes les provinces sur les conditions de paix proposées par les commissaires de l'Empereur, à Cologne. Ils sont au nombre de vingt-deux, et diffèrent de ceux des commissaires impériaux en la plupart des points, notamment en ce qui concerne l'autorité du roi et la religion. Il y est dit, entre autres (art. 21) « que le roy, à l'humble » supplication et requeste de ses subjects, et de peur que les » dissensions intestines s'augmentent, au grand détriment de » la religion romaine, endurera l'exercice, tant de la religion » réformée que de la confession d'Augsbourg, ès villes et places » èsquelles y a maintenant publicq exercice. »

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 328. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 243 v°.

2098. — Anvers, 23 novembre 1579. Déclaration des députés de Hollande, Zélande et Frise par laquelle ils se conforment à l'article proposé sur le fait de la religion (1), sous la

<sup>(1)</sup> C'était le 21° des articles des états par lequel il était dit que l'exercice de la religion réformée et de la confession d'Augsbourg serait toléré dans les lieux où il était en vigueur, et que les états restaureraient la religion catholique dans ceux d'où elle avait été bannie. (Voy. le n° 2097.)

réserve que par là ils ne préjudicieront point à la protestation faite dans le temps par les états de Hollande et de Zélande contre l'union de Bruxelles et l'édit perpétuel, etc.

Arch. de la Haye : Dépesches ordinaires , t. II, fol. 41.

2099. — Anvers, 25 novembre 1579. Instruction, pour messieurs les députés des états généraux étant présentement à Cologne, de ce qu'ils auront à besogner avec les seigneurs électeurs et autres commissaires de la Majesté Impériale, endroit les points et articles de la paix et réconciliation entre le roi catholique et lesdits états généraux de ces Pays-Bas proposés par lesdits seigneurs électeurs et autres commissaires impériaux. (Titre textuel.) Elle contient des explications sur les changements que les états généraux ont faits aux articles proposés par les commissaires de l'Empereur. Les états s'étendent longuement sur l'article qui concerne la religion.

Recueil de la négotiation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 340. — Bibl. roy.: MS. 12938-12940, fol. 178. — Arch. de la Haye: reg. Hoochduits. Dra. y Generalif depeschen, 1576-1579, fol. 247 vo.

aux députés des états généraux à Cologne. Il a appris que, le 15, un certain recez a été publié par ses commissaires (n° 2081); que l'électeur de Trèves est parti le lendemain, et que l'électeur de Cologne et l'évêque de Wurzbourg ont consenti seulement à demeurer à Cologne encore quelques jours. Persuadé que, tant qu'il reste quelque espoir d'arrangement, les négociations ne doivent pas être abandonnées, il écrit auxdits commissaires, nommément aux évêques de Cologne et de Wurzbourg, afin qu'ils demeurent à Cologne; qu'ils y retournent, s'ils en sont partis, pour y attendre la réponse des états généraux, et que, après l'avoir reçue, ils s'appliquent à aplanir les difficultés qui pourraient encore entraver le rétablissement de la concorde. Il s'adresse aux députés à leur tour, les requé-